

COMpte-RENDU SOMMAIRE DE  
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE  
DU **JEUDI 15 FEVRIER 2016** à 20 heures

**Étaient présents :** M. LE FRANC, Mmes BOUTIER, PHILIPPE, MM. JOUAN, ROUILLE, Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, MM. MAHEO, BINET, Mme GALLAIS

**Absents excusés :**

Mme Mireille BARAN donnant pouvoir à M. Jean-Pierre ROUILLE  
Mme Lyne MILBEO donnant pouvoir à M. Thomas MAHEO  
M. Alain LE FORESTIER donnant pouvoir à M. François BINET

**Absent :** M. Eric LE POTTIER

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Pierre ROUILLE

Ouverture de la séance à 20 heures 07

Le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2016 est adopté.

**1. NOUVELLE STATION D'ÉPURATION - MARCHÉ**

Le conseil valide le projet de la nouvelle station d'épuration tel que présenté et autorise monsieur le Maire à lancer la procédure de passation d'un MAPA.

**2. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES COLLECTIF**

Le conseil approuve le nouveau zonage d'assainissement collectif des eaux usées après l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

**3. SUBVENTIONS POUR 2016**

Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations pour 2016 pour un montant global à inscrire au budget de 25 000 €.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
ASSB	3 500 €
LECTURE POUR TOUS	2 500 €
ECHecs	305 €
+ Déplacements	+ 155 €
COMITE DES FETES BLANLIN	110 €
COMITE DES FETES DU BOURG	305 €
SOCIETE CHASSE COMMUNALE	110 €
FNACA	92 €
UNC	92 €
UN ST-BARNABE PARMi LES ST-MEDARD	305 €
ASSOCIATION MODERN JAZZ	305 €
FOYER DES JEUNES	305 €
ASSOCIATION VELO LOISIRS	305 €
ASSOCIATION LES CAVALIERS	305 €
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE	305 €
<b>TOTAL = 8 999 €</b>	

ASS. CANTONALES OU PROXIMITE	
COMICE AGRICOLE (0,27 €/HTS)	351 €
STE HIPPIQUE LOUDEAC	46 €
MUTILES DU TRAVAIL (FNATH –section Loudéac)	46 €
A.D.M.R.	415 €
PREVENTION ROUTIERE	46 €
AS. SOLIDARITE PAYSANNE	46 €
CROIX ROUGE	56 €
RESTOS du Cœur	120 €
VIVRE ENSEMBLE 22	100 €
GROUPEMENT DES JEUNES DU LIE	390 €

ALCCOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR	50 €
ST-VINCENT DE PAUL	50 €
<b>TOTAL = 1 716 €</b>	

OEUVRES SOCIALES	
Association communale des agents communaux	1 875 €
<b>TOTAL = 1 875 €</b>	

SCOLAIRES	
FOURNITURES SCOLAIRES (1) –	
Ecole publique (55 € + 5 € x nbre enfants)	4 200 €
Ecole privée (55 € + 5 € x nbre enfants)	4 200 €
(1)Sera versée en fonction du nombre d'enfants présents à la rentrée	<b>TOTAL = 8 400 €</b>

ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES	
	projet pédagogique
Ecole publique	1 300 €
Ecole privée	1 300 €
<b>TOTAL = 2 600 €</b>	

TOTAL = 23 590 €

#### 4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle AD n° 54.

#### 5. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal fait valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle AD n° 44, un projet d'aménagement de la rue Général de Gaulle avec le carrefour étant en cours d'étude.

#### 6. ALIMENTATION BT/EP DU LOTISSEMENT TRISKEL

Le conseil municipal approuve le projet présenté par le SDE et accepte la participation globale de la Commune à hauteur de 13 130 €.

#### 7. DICRIM

Le conseil approuve le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

#### 8. ORIENTATIONS GENERALES DU PADD DU PLUi

Le conseil approuve le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi.

#### 9. MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Le conseil municipal adopte une motion de soutien aux agriculteurs bretons.

Clôture de la séance : 23 heures 05.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 20 février 2016.

A Saint-Barnabé, le 19 février 2016

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Pierre ROUILLE

Le Maire,  
Georges LE FRANC